



Envoyé en préfecture le 03/09/2025

Reçu en préfecture le 03/09/2025

Publié le

ID : 064-216403618-20250902-20250902_09_DCM-DE



COMMUNE de LUSSAGNET-LUSSON
Département des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 septembre 2025

Date de la convocation : 27/08/2025
Affichée le 27/08/2025
Membres en exercice : 10
Membres présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq et le deux septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel LABORDE, Maire.

Présents : M. Michel LABORDE, M. KHOLLER Pascal, Mme BERT Janine, M. ETCHEVERRY Marc, M. LACOSTE Christophe, M. LEGAGNOA Patrick, Mme PEBOSCQ Marie-Line, M. TOUYA Laurent, M. VERDEJO Antonio
Secrétaire de séance : M. KHOLLER Pascal
Excusé : M. LEUGÉ Yves

Délibération n°20250902_09 : Modification des statuts du Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre (SEABB).

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-20 du Code général des collectivités territoriales, toute modification des statuts d'un syndicat mixte doit être approuvée par délibération de l'ensemble des collectivités membres.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la demande d'adhésion de la commune de Lahitte-Toupière à la compétence Eau Potable du Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre (SEABB) à compter du 1er janvier 2026, ce dernier a modifié ses statuts par délibération en date du 26 juin 2025.

Il précise que le SEABB en a profité pour procéder à une amélioration de ceux-ci, ainsi qu'à un réajustement de l'organisation des compétences du Syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND acte de ces modifications statutaires
APPROUVE ces modifications
CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cette délibération à Monsieur le Président du SEABB

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel LABORDE


